

Image not found or type unknown



Établissement d'un pont pour accéder à un terrain

Par **tachaires**, le **30/04/2008** à **16:43**

Bonjour, je projette d'acheter un terrain non viabilisé un particulier. Ce terrain n'a aucun accès Il faut faire un pont. Ma question : qui doit prendre en charge les frais occasionnés par le pont ? Le propriétaire n'a t'il pas obligation de vendre un terrain avec un accès ?
Merci d'avance de l'intérêt que vous porterez ma question.
Cordialement, Mme Tachaires